



Statu microentreprise supplément d'activité

Par **alexxyoyo**, le **14/03/2016** à **15:43**

Bonjour, salarié dans une entreprise de taxi ambulance dans laquelle je travaille essentiellement la nuit, je suis souvent disponible en journée. Je souhaite mettre à profit ma disponibilité dans une autre activité mais le problème est que je suis contraint d'observer un temps de repos de 11 heures avant et après chaque permanence.
Est ce que le statu de micro-entrepreneur pourrait me permettre de déroger à cette contrainte ?

Par **alterego**, le **14/03/2016** à **16:30**

Bonjour,

Quel pouvoir espérez-vous avoir sur le temps ?

Ou vous vous adaptez à mener deux activités de front ou vous optez pour l'une ou l'autre.

La contrainte repose sur vos capacités physique et mentale. Il est probable qu'un jour ou l'autre vous serez tenu de faire un choix. Essayez. Si physiquement une double activité vous pose problème vous mettrez un terme à l'une ou à l'autre. Je ne pense pas que vous aurez quelque difficulté à le faire.

Cordialement